

Règlement d'IKEA

FORMULAIRE D'EXCLUSION

Si vous souhaitez vous exclure de la présente action collective, veuillez dûment remplir le présent formulaire, le signer et l'envoyer à la Cour supérieure du Québec par la poste au Palais de justice de Montréal, Cour supérieure (chambre des actions collectives), au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Le formulaire d'exclusion doit être soumis **au plus tard le 28 juin, 2021 à 23h59 HAE.**

PRÉNOM

NOM DE FAMILLE

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

ADRESSE COURRIEL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

**VEUILLEZ REMPLIR CETTE ATTESTATION SEULEMENT SI VOUS SOUHAITEZ
VOUS EXCLURE DE LA PRÉSENTE ACTION COLLECTIVE**

En cochant cette case, je déclare que je souhaite **m'exclure** de l'action collective intentée en instance devant la Cour supérieure du Québec, intitulée *Abicidan c. IKEA Canada Limited Partnership, 1137446 Ontario Inc., IKEA Limited, IKEA Properties Limited et Inter IKEA Systems B.V.*, dossier de cour n° : 500-06-000797-163. Je comprends qu'en m'excluant je ne participerai pas à la présente action collective et je conserverai tous les droits que je pourrais avoir de poursuivre IKEA moi-même. Je comprends que je ne serai lié par aucune ordonnance ni aucun jugement du Tribunal dans le cadre de la présente action collective et que je ne serai pas admissible à l'indemnisation proposée dans le cadre de la présente action collective ou d'un Règlement.

SIGNATURE

DATE

NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Commentaires, le cas échéant : _____